

# Directive cadre Stratégie pour le milieu marin Plan d'action pour le milieu marin Manche-mer du Nord

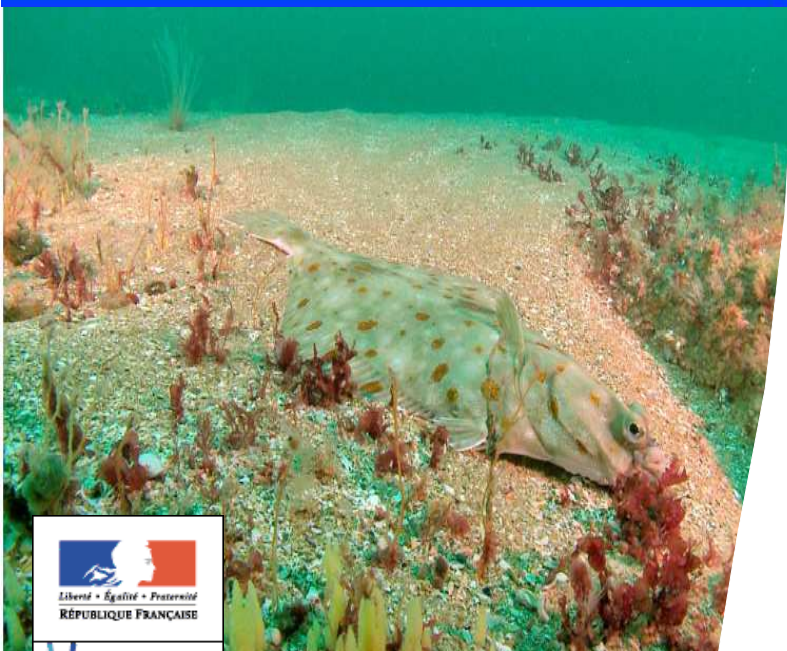
---

**DIRM Manche Est - mer du Nord**

**Programme de surveillance**

**Réunion d'association**

**15 avril 2013**



# Programme de surveillance : éléments de définition

- 4e élément des PAMM, requis par l'article 11 (complété de l'annexe V) de la DCSMM.
- Objectif : **permettre la collecte de données pour réaliser l'évaluation permanente du milieu marin** à l'échelle d'une sous-région marine.
- Document décrivant un **ensemble de dispositifs de suivi de l'état des eaux marines**.
- Articulation avec les programmes de surveillance ou de suivis mis en œuvre dans le cadre d'autres politiques publiques (notamment au niveau communautaire).

**Adopté en juillet 2014** par les préfets coordonnateurs.

# Les finalités du programme de surveillance

- 1 : l'évaluation de l'**atteinte du bon état écologique**;
- 2 : l'analyse des **caractéristiques de l'écosystème et des pressions et impacts** nécessaires à l'analyse de l'état écologique ;
- 3 : l'évaluation de la **réalisation des objectifs environnementaux** ;
- 4 : l'**évaluation des mesures mises en place** en application des programmes de mesures (et de leur incidence) ;
- 5 : la **construction des indicateurs**
  - 5.a : du bon état écologique,
  - 5.b : associés aux objectifs environnementaux.



Janvier 2013

Assoc. des parties prenantes sur l'existant

# Programme de surveillance

Mars 2013

Sept-déc. 2013

Fév- juillet 2014

Recensement des dispositifs existants  
+  
Définition des paramètres à suivre  
(EI, OE, BEE, mesures)

Formulation d'un projet de PDS optimisé

Association

Consultation

Recherche des maîtres d'ouvrage, financement

Juillet 2014  
Approbation  
par les préfets coord.

Définition de l'organisation de la gestion des données



# Programme de surveillance

## Objectifs de la réunion du 15 avril :

- Présenter la **méthode d'élaboration** du programme de surveillance (Jérôme Paillet, AAMP)
- Présenter les **travaux en cours** sur l'élaboration du programme de surveillance : descripteurs

**Descripteur 11a** - introduction d'énergie sonore dans le milieu (Jérôme Paillet, AAMP)

**Descripteur 1** - diversité biologique (Laurent Guérin, MNHN)

**Descripteur 2** - espèces non-indigènes (Laurent Guérin, MNHN)

**Descripteur 9** - contaminants présents dans les produits de la mer consommés par l'homme (Jean-Cédric Réninger, ANSES)

# Merci de votre attention

